



## Accord Int/Part 2020, la FGTA FO Signe

Après de nombreux échanges avec l'employeur, nous nous sommes entendu pour un accord d'Intéressement pour l'année 2020.

Pour FO, nos revendications ont majoritairement été entendu dans un contexte de crise sanitaire et social inédit.

Il est important que nous envoyons un signale important aux Hauts Dirigeants de l'entreprise que notre dialogue social produit, sinon demain à quoi servirions nous...

C'est un accord sur 1 an, pour l'année 2020.

Nous avons été entendu sur le gel des absences lié à la « COVID » qui n'impacterons pas la présence du salarié pour le calcul de la prime.

Le niveau d'atteinte de l'objectif d'OI est faible (70 %) pour débloquer le plancher

Nous avons insisté sur ce plancher uniforme pour tous de 800 €. .

La grille semble correcte.

Si toutefois l'objectif OI de 70% n'était pas atteint je veux croire que nous aurions hélas d'autre discussion avec l'employeur.

Suite à notre demande nous devons aussi rapidement avoir un avenant à l'accord de participation pour avoir le même engagement concernant le gel des absences.

**Pas d'Accord pas d'Espoir d'avoir de l'Intéressement !**

Votre équipe FGTA-FO.

Le 28 juillet 2020

**NOTRE MAIL [FOCOCACOLA@GMAIL.COM](mailto:FOCOCACOLA@GMAIL.COM)  
NOTRE BLOG [FOCOCACOLA.FR](http://FOCOCACOLA.FR)**

